

402754-2026 - Mise en concurrence

France – Consommables médicaux – Fournitures de laboratoires : Anticorps et produits associés (9 lots)

OJ S 112/2026 12/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CHU Grenoble Alpes

Adresse électronique: marches@chu-grenoble.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fournitures de laboratoires : Anticorps et produits associés (9 lots)

Description: Fournitures de laboratoires : Anticorps et produits associés (9 lots)

Identifiant de la procédure: 37130092-c4a9-46ad-b477-5dd2b816420b

Identifiant interne: AO26ANC02

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 184 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La présente consultation est divisée en 9 lots distincts. Les lots sont détaillés dans le Règlement de la consultation joint au DCE. La période initiale de l'accord-cadre débute à la date de notification de celui-ci pour une durée allant jusqu'au 30/06 /2027. Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes successives de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée par le pouvoir adjudicateur si aucune décision écrite contraire n'est prise au moins 3 mois avant l'échéance de la période de validité en cours. Le titulaire ne peut pas s'opposer à la reconduction du contrat. Il est précisé que si l'accord-cadre regroupe plusieurs lots, chacun des lots pris individuellement peut être reconduit ou non. En cas d'atteinte du montant maximum, l'accord-cadre est reconduit de manière anticipée à compter de la date de notification au titulaire du bon de commande provoquant ce dépassement. Le pouvoir adjudicateur doit informer au plus tôt l'opérateur économique titulaire de l'éventuelle survenance de la reconduction anticipée due à l'atteinte du montant

maximum. Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Le montant total estimatif du marché indiqué dans le présent avis de publicité est calculé sur la durée totale du marché (périodes éventuelles de reconduction comprises). Ce montant n'est pas contractuel. Le montant estimé de chaque lot correspond au budget alloué pour chaque lot (montant au-delà duquel l'offre pourra être déclarée inacceptable).

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Article L. 2124-2 du Code de la commande publique

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fournitures de Laboratoire : Anticorps et produits associés (9 lots)

Description: Fournitures de Laboratoire : Anticorps et produits associés (9 lots)

Identifiant interne: AO26ANC02

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 184 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 960 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix (cf. article 6.2 du Règlement de consultation)

Critère:

Type: Qualité

Nom: Valeur technique (cf. article 6.2 du Règlement de consultation)

Critère:

Type: Qualité

Nom: Développement durable (cf. article 6.2 du Règlement de consultation et grille développement durable)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2782973&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2782973&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 17/07/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 9 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CHU Grenoble Alpes

Numéro d'enregistrement: 26380030200014

Adresse postale: CS 10217

Ville: Grenoble Cédex 09

Code postal: 38043

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Cellule des Marchés

Adresse électronique: marches@chu-grenoble.fr

Téléphone: 0476766859

Adresse internet: <https://www.chu-grenoble.fr/>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement: 17380005300014

Adresse postale: 2 Place de verdun

Ville: Grenoble

Code postal: 38022

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33476429000

Adresse internet: <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: e078c38e-afd0-4204-aa82-e42ebcc5dd0b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 11/06/2026 14:27:32 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 402754-2026

Numéro de publication au JO S: 112/2026

Date de publication: 12/06/2026